



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le Conseiller fédéral Ueli Maurer en visite dans le canton de Vaud dans le cadre de la préparation du Projet Fiscal 17**

**A l'invitation du Conseil d'Etat vaudois, le Conseiller fédéral Ueli Maurer, Chef du Département fédéral des finances (DFF), était aujourd'hui, dans le canton de Vaud, pour évoquer avec le Chef du Département cantonal des finances (DFIRE) les prochaines étapes du Projet Fiscal 17 (PF 17 - imposition des entreprises). A cette occasion, ils ont visité deux entreprises aux profils très différents.**

Le Projet Fiscal 17 représente l'avenir de la réforme de l'imposition des entreprises, rejetée en votation fédérale le 12 février dernier, mais à laquelle la population du canton de Vaud s'est déclarée favorable à deux reprises.

Dans le cadre de leurs échanges, le Conseiller d'Etat Pascal Broulis a pu souligner auprès du Conseiller fédéral Ueli Maurer la nécessité, pour les entreprises, de disposer d'une sécurité juridique et d'une visibilité propices à leurs impératifs de planification et de développement. Il a également insisté sur l'importance d'établir des conditions-cadres favorables aux investissements, en matière de recherche et de développement notamment. La nécessité d'une réforme - indispensable pour conformer la fiscalité suisse aux nouveaux standards internationaux - appelle, selon le Conseiller d'Etat vaudois, une mise sous toit dans les meilleurs délais du Projet fiscal 17.

Lors de cette rencontre, les délégations du DFF et du DFIRE se sont rendues sur le site de production Nespresso, à Orbe, où Nestlé déploie également une importante activité de recherche et développement (R&D) et occupe quelque 1'500 employés, ainsi que dans l'usine de Swiss-tube LN Industries S.A., à Champagne, qui emploie plus de cent personnes. Entreprise à vocation horlogère à son origine en 1905, cette dernière a développé ses activités depuis plus d'un siècle et exporte désormais dans le monde entier les tubes à grande valeur ajoutée de tous genres qu'elle produit dans le canton.

A l'échelle du canton de Vaud, la réforme de l'imposition des entreprises adoptée le 20 mars 2016 à plus de 87% par la population, reste d'actualité. Environnement économique fragilisé, délocalisations, fermeture de sociétés ou tentatives avérées d'Etats voisins d'attirer des entreprises sur leur territoire sont autant d'éléments qui

demandent une mise en oeuvre dans les plus brefs délais du PF17.

Le Conseiller d'Etat Pascal Broulis salue l'engagement du Conseiller fédéral Ueli Maurer pour une entrée en vigueur du Projet fiscal 17 en 2019 au niveau fédéral et en 2020 dans les cantons. Il se réjouit de la disponibilité du Chef du Département fédéral des finances pour prendre le pouls de l'économie vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 mai 2017

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Renseignements complémentaires: DFIRE, Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, en contactant M. Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures, au 079 310 89 75.